Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA JP, veuillez visiter :
capajp.fr/annales-sujets-et-corriges

**SESSION 2026**
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE - JARDINIER-PAYSAGISTE

## ÉPREUVE E1 : AGIR DANS DES SITUATIONS DE LA VIE COURANTE À L'AIDE DE REPÈRES SOCIAUX

**Coefficient : 2** **Durée : 120 minutes**

---

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

---

Le sujet comporte **5 pages** numérotées de 1/5 à 5/5. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

---

**Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Calculatrice autorisée selon les modalités indiquées ci-dessus.**

---

# DOSSIER SUJET

**CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : COMMUNE FICTIVE DE VAL-DES-RIVES**

L'épreuve E1 comprend deux parties portant sur une même situation de la vie courante. La première partie évalue la capacité à prendre position dans une situation à caractère social et civique. La seconde partie évalue l'utilisation d'outils dans des situations de la vie courante.

La commune fictive de Val-des-Rives étudie l'aménagement d'un espace public végétalisé et la répartition de ses équipements. Vous êtes invité à analyser les documents, à répondre aux questions et à justifier vos propositions. Les données relatives aux communes sont construites pour le sujet.

Répondez sur votre copie et complétez le document réponse DR 1. Le sujet est noté sur 20 points.

## PARTIE 1 : Prendre position dans une situation à caractère social et civique (10 points)

***Histoire, géographie et éducation socioculturelle***

À Val-des-Rives, des habitants demandent que la commune aménage un espace public végétalisé accessible à tous. Les documents DT 1 et DT 2 apportent des repères historiques et géographiques pour examiner la décision et ses enjeux.

**1.1** (2 points) Présentez le document DT 1 : indiquez sa nature, sa date et le contexte politique dans lequel il a été adopté.

**1.2** (2 points) À partir de la phrase citée dans le DT 1, expliquez quel rôle est confié au conseil municipal dans les affaires de la commune. Reliez cette compétence à la décision envisagée à Val-des-Rives.

**1.3** (2 points) Montrez ce que le DT 1 permet de comprendre sur la gestion communale, puis indiquez une limite de ce document pour connaître les modalités actuelles de participation des habitants à une décision municipale.

**1.4** (2 points) À l'aide du DT 2, calculez la superficie d'espaces verts publics par habitant pour les communes A et B. Une donnée de conversion est fournie dans le document. Comparez ensuite les résultats et utilisez le taux d'habitants situés à moins de dix minutes à pied d'un espace vert pour nuancer votre comparaison.

**1.5** (2 points) Les habitants proposent de donner la priorité à la plantation d'arbres d'ombrage dans l'espace public, tandis qu'une association sportive demande de préserver une zone pour ses activités. Prenez position sur la manière dont la commune devrait conduire cette décision. Appuyez votre réponse sur deux arguments et proposez une modalité concrète permettant aux personnes concernées de participer.

## PARTIE 2 : Utiliser des outils dans des situations de la vie courante (10 points)

***Mathématiques et sciences économiques, sociales et de gestion***

Pour un espace public de 480 m², la commune prévoit d'affecter une partie de la surface à des plantations. Le projet comprend aussi l'achat de plants et une intervention de salariés. Utilisez les données fournies dans les questions pour effectuer les calculs demandés. Pour l'estimation du salaire net, le taux indiqué est une approximation pédagogique et ne constitue pas une règle de paie.

**2.1** (2 points) Les plantations occuperont les trois huitièmes de la surface totale. Calculez la surface consacrée aux plantations.

**2.2** (3 points) La commune achète 120 plants au prix unitaire de 4,50 €. Le fournisseur accorde une remise de 10 % sur le montant total des plants. Calculez le montant à payer après remise. Présentez les étapes de votre calcul.

**2.3** (2 points) Trois salariés interviennent chacun 4 heures par jour pendant 5 jours. Calculez le nombre total d'heures de travail effectuées par l'équipe.

**2.4** (3 points) Pour les heures calculées à la question 2.3, retenez un salaire horaire brut de 12,20 €. Pour cette estimation uniquement, le salaire net est évalué à 78 % du salaire brut. Calculez le montant brut correspondant aux heures de l'équipe, puis le montant net estimé. Arrondissez au centime.

# DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

## DT 1 : LOI MUNICIPALE DU 5 AVRIL 1884 : RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Document historique.** Extrait de l'article 61 de la loi du 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale : « Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. »

Cette loi est adoptée sous la Troisième République. Elle fixe des règles d'organisation de la vie municipale et reconnaît au conseil municipal un rôle dans le règlement des affaires communales.

**Source :** loi du 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale, article 61.

## DT 2 : ESPACES VERTS PUBLICS ET ACCESSIBILITÉ DANS QUATRE COMMUNES

Les données ci-dessous sont construites pour le sujet. La superficie d'espaces verts est exprimée en hectares. Pour calculer une superficie par habitant en mètres carrés, utiliser la conversion suivante : 1 hectare = 10 000 m². Le taux d'accessibilité indique la part des habitants situés à moins de dix minutes à pied d'un espace vert public.

**Données communales sur les espaces verts publics**

| Commune | Population | Espaces verts publics (ha) | Habitants à moins de dix minutes à pied d'un espace vert (%) |
|---|---|---|---|
| A | 3 000 | 6 | 72 |
| B | 4 000 | 2,4 | 55 |
| C | 2 500 | 5 | 84 |
| D | 5 000 | 7,5 | 61 |

*Données construites pour le sujet.*

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DR 1** : Document réponse à rendre avec la copie : question 1.5 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau pour organiser votre réponse à la question 1.5. Vous pouvez poursuivre votre justification sur votre copie.

**Éléments de la décision communale**

| Élément à renseigner | Réponse du candidat |
|---|---|
| Position sur la décision à prendre | ..... |
| Argument 1 | ..... |
| Argument 2 | ..... |
| Modalité de participation des personnes concernées | ..... |

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.